



## En finir avec la violence à l'égard des femmes: Déclaration de la Commission européenne concernant la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Bruxelles, le 24 novembre 2017

«À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, nous le réaffirmons une nouvelle fois: la violence doit cesser maintenant.

*Des femmes et des jeunes filles souffrent encore tous les jours de violences, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union européenne. Cette violation des droits humains est très répandue et a de nombreux visages: elle frappe indépendamment du milieu social, que ce soit à la maison, au travail, à l'école, dans la rue, au club de sport ou en ligne. Elle empêche les femmes et les jeunes filles de participer pleinement à la société dans tous ses aspects - politiques, culturels, sociaux et économiques.*

*Une femme sur trois en Europe a souffert de violences physiques et/ou sexuelles. 80 % des victimes de la traite des êtres humains dans l'UE sont des femmes. Dans les pays en développement, une fille sur trois est mariée avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans.*

*Pourtant, les choses ont commencé à changer. Au cours des trente dernières années, les mutilations génitales féminines ont décliné de 50 % en Afrique. En Asie du Sud, le pourcentage des filles mariées de moins de 15 ans a baissé de moitié. Et le récent mouvement mondial #metoo, qui a contribué à attirer l'attention sur l'ampleur du phénomène des agressions sexuelles et du harcèlement sexuel au sein de nos sociétés, a encouragé les victimes à faire entendre leur voix ainsi qu'à revendiquer et à défendre leurs droits.*

*Pour éliminer ces violences à caractère sexiste une fois pour toutes, nous devons améliorer l'éducation et la législation et modifier les normes sociales. Nous avons consacré l'année 2017 à l'action européenne pour l'élimination de toutes les formes de violence exercées contre les femmes et les jeunes filles, tant dans la sphère publique que privée. Des praticiens du droit, des médecins, des enseignants et des policiers, notamment, sont formés pour soutenir les victimes et prévenir les violences à caractère sexuel, grâce au concours financier fourni par l'UE à diverses ONG.*

*Agissant au-delà de nos frontières, nous avons lancé avec les Nations unies l'initiative Spotlight, qui bénéficie d'un investissement de départ inégalé de 500 millions d'euros. Cette initiative s'attaque à l'échelle mondiale aux causes profondes des violences faites aux femmes et aux jeunes filles, vient en aide aux victimes et leur offre les moyens de contribuer à des sociétés plus sûres, plus résilientes, plus riches et plus libres.*

*L'élimination des violences à l'égard des femmes et des jeunes filles est une première étape vers la paix et la sécurité dans le monde et est au cœur du programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle est un préalable à la promotion, à la protection et au respect des droits humains, à l'égalité hommes-femmes, à la démocratie et à la croissance économique.*

*L'Union européenne continuera d'œuvrer sans relâche, avec toute la panoplie d'instruments dont elle dispose, à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles et à faire en sorte que celle-ci appartienne au passé.»*

### Contexte

La violence à l'égard des femmes et des jeunes filles constitue l'une des violations des droits de l'homme les plus répandues et les plus dévastatrices à l'échelle de la planète. Selon les estimations, 35 % des femmes ont été victimes de violence à un moment de leur vie et ce chiffre peut atteindre 70 % dans certains pays. Ce fléau est un obstacle à l'égalité hommes-femmes, à l'émancipation des femmes et des filles et au développement durable global, ainsi qu'à la réalisation des objectifs de développement durable. Pour le surmonter, il convient dès lors de faire preuve d'un engagement global et constant dans tous les pays et toutes les régions.

La Commission a proposé que l'Union européenne adhère à la [Convention d'Istanbul](#) du Conseil de l'Europe. Le processus de ratification suit son cours. La Commission appelle les États membres de l'UE qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Convention.

L'an dernier, la Commission a lancé la [campagne](#) NON.NO.NEIN - Say no! Stop violence against

women, qui vise à sensibiliser le public à cette question et à financer des projets concrets dont le but est de réduire le risque de violence et de soutenir les femmes touchées. La Commission européenne a accordé un financement de 15 millions d'euros pour que les États membres, les pouvoirs locaux et les professionnels et organisations de la société civile concernés dans toute l'Europe puissent intensifier leurs actions et leurs campagnes de lutte contre la violence à l'égard des femmes.

En juin 2017, la Commission européenne a pris la direction de l'[appel à l'action](#) contre la violence à caractère sexiste dans les situations d'urgence. Lors de crises humanitaires, les violences à caractère sexiste sont souvent très répandues. Nous nous engageons à venir en aide aux survivants et à éradiquer de telles violences. L'appel à l'action réunit plus de 60 organisations humanitaires autour d'une mission: faire en sorte que la violence à caractère sexiste soit reconnue comme une menace pour la vie des femmes et combattue dès les prémices d'une crise. Les femmes et les jeunes filles exposées à la violence requièrent notre attention la plus immédiate. Nous sommes déterminés à nous servir de notre rôle directeur pour attirer l'attention sur cette question et traduire nos efforts en actions concrètes sur le terrain.

L'[initiative Spotlight](#), lancée conjointement avec les Nations unies lors de la 72e Assemblée générale en septembre dernier, offre une réponse à toutes les formes de violence exercées contre les femmes et les jeunes filles. Elle se concentre sur les violences conjugales et familiales, les violences sexuelles et à caractère sexiste, les féminicides, la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle et économique. L'initiative sera mise en œuvre de 2017 à 2023 et bénéficie d'un investissement de départ de 500 millions d'euros, avec l'UE comme principal contributeur (voir [vidéo](#)).

### **Pour en savoir plus**

[MEMO/17/4849](#)

[Fiche d'information](#) sur une année d'action ciblée contre la violence à l'égard des femmes

STATEMENT/17/4848

Personnes de contact pour la presse:

[Natasha BERTAUD](#) (+32 2 296 74 56)

[Maja KOCIJANCIC](#) (+32 2 298 65 70)

[Melanie VOIN](#) (+ 32 2 295 86 59)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)